



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz

CONSEIL COMMUNAL

Le 22 avril 2009

Préavis N° 06/2009 concernant la demande d'un crédit d'étude pour la construction d'un sentier public « La Scie-Halte du village – La Bousse ».

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 20 avril 2009 présidée par Monsieur Henri van Kuijk, Président.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz, vu le préavis N° 06/2009, ouï le rapport de la commission chargée de son étude.

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à l'unanimité et 1 abstention l'amendement proposé par M. Claude Schwab, soit :

- Le retrait du point 4 des conclusions du préavis no 06/2009.


Les conclusions amendées du préavis municipal ont été acceptées à l'unanimité, à savoir :

- Octroyer à la Municipalité le crédit d'étude demandé de CHF 52'000.—
- Financer la dépense par la trésorerie courante
- Autoriser la Municipalité à amortir cette dépense sur les exercices courants (compte 410.3185).

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 20 avril 2009.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président


Henri van Kuijk



La secrétaire


Patricia SAVA